

Procès-verbal de la réunion exceptionnelle du Conseil d'École, 24 février 2022

Votants

M. Néau, Directeur de l'école et enseignant

M. Bouard, maire d'Aubigny- Clouzeaux,

M. Dubois, DDEN

Mmes Agouké, Allais, Browaey, Eriteau, Fillon, Jean, Neau, Savineau, et M. Guilhaumon, représentants des parents d'élèves

Mmes Bédélé, Bossard, Batard, Combaud, Leroux, Michel, Sar, enseignantes.

M. Picault enseignant

Excusée : Mme Routhiau, adjointe en charge des affaires scolaires (procuration à M. le Maire)

-
- Ordre du jour : Vote pour la poursuite d'une semaine scolaire de 4,5 jours ou pour un retour à une semaine scolaire de 4 jours à compter de l'année scolaire 2022/2023.
-

Un premier vote est organisé. Le décompte des enveloppes après ouverture de l'urne est de 22 enveloppes pour 21 votants. Ce premier vote est annulé avant dépouillement.

Un second vote est organisé.

Avant le dépouillement, Mme Agouké souhaite faire remarquer qu'elle regrette les modalités d'organisation de ce conseil exceptionnel qui ne prévoit pas de temps de débat avant le vote. Elle regrette également que la municipalité n'ait pas apporté davantage de précisions quant aux perspectives d'aménagement des temps périscolaires (en particulier les mercredis matins) en cas de retour à une semaine de 4 jours, élément qui apparaît important pour se déterminer lors du vote.

M. Le Maire rappelle que ce sont les directeurs d'école qui sont responsables de l'organisation des conseils d'école. Il rappelle également que la municipalité a commandé une enquête à la FOL autour des rythmes scolaires, qu'un comité technique associant élus, parents et enseignants a été mis en place et que les échanges ont pu avoir lieu dans ce cadre en amont du vote. Il rappelle enfin qu'en fin de compte la décision appartient au Conseil Municipal qui se réunira le 2 mars.

Mme Eriteau demande à M. le Maire si les résultats de l'enquête seront bien pris en compte lors de la décision du Conseil Municipal. M. le Maire indique que ces résultats seront nécessairement un élément important de la réflexion qui sera menée par les élus.

M. Dubois intervient pour rappeler son rôle de médiateur et l'importance du PEDT quelle que soit la décision qui sera prise.

Le vote est dépouillé :

21 suffrages exprimés

11 votes pour un retour à une semaine scolaire de 4 jours

10 votes pour un maintien de la semaine scolaire à 4,5 jours.

Président : Jean-Baptiste Néau